

L'étude examine soigneusement quelles mesures sont nécessaires, à court, moyen ou long terme, pour augmenter le degré de réaction de l'ONU face à de nouvelles situations de crise, pour réduire graduellement le temps de réaction et augmenter graduellement l'efficacité. Il ne s'agit pas seulement d'améliorer le système d'analyse prévisionnelle et de se fier aux indicateurs d'alerte rapide existants.

Il est aussi nécessaire d'établir un processus de prise de décisions politiques et militaires où chacun est bien conscient des répercussions militaires et techniques des décisions politiques. Il faudra améliorer les dispositions actuelles afin d'organiser des consultations avec les pays qui peuvent éventuellement fournir des troupes.

À ce point se rattache étroitement celui d'une planification cohérente pour permettre de lancer les opérations efficacement et rapidement, une fois que les décisions politiques appropriées ont été prises. L'étude examine donc en détail ce qu'il faut faire pour disposer de cette capacité au secrétariat de l'ONU. Cela englobe les questions de transport aérien stratégique et d'appui logistique efficace.

Faire venir sur les lieux d'une crise les personnes qui conviennent constitue un élément crucial pour la rapidité de réaction. Les méthodes et les procédures mises au point au cours des opérations traditionnelles de maintien de la paix ne répondent pas vraiment à ce besoin. L'ONU a besoin d'être en mesure de déployer un contingent d'une certaine taille minimum pour réagir immédiatement dans une nouvelle situation de crise. Pour le moment, ces forces doivent être fournies directement par les États membres, qui les conservent au degré approprié de disponibilité opérationnelle. Il faudrait peut-être, en outre, un bureau central d'administration permanent qui pourrait effectuer une planification continue de base pour un large éventail de situations possibles, en se concentrant sur les détails opérationnels. Une conséquence utile de la formation d'un corps aussi petit serait d'établir une doctrine tactique commune et les normes de formation correspondantes. La combinaison d'un petit bureau central permanent de planification et d'unités nationales désignées constituerait en fait une force onusienne d'avant-garde, pouvant se déployer très rapidement, peut-être d'une manière préventive, sur la scène d'une nouvelle crise. Cette approche pourrait servir de base à l'établissement, à long terme, d'une force permanente de l'ONU - une possibilité que l'étude examine aussi en détail.

De plus, nous voulons étudier si la possibilité d'établir des centres régionaux de formation et de déploiement pourrait être réalisable pour diminuer encore le temps de réaction et encourager les organisations régionales à tenir un rôle actif (pour appuyer une initiative de réaction rapide).